JUILLET 2021 | NUMÉRO 1

NEWSLETTER DE BERSON

Bulletin d'information de la Mairie de Berson

Vous pouvez suivre les actualités de la commune depuis votre ordinateur ou votre smartphone

LA PAGE FACEBOOK

@VILLE DE BERSON

LA PAGE INSTAGRAM

@VILLE_DE_BERSON

LE SITE INTERNET

WWW.MAIRIEBERSON.FR

L'APPLICATION

INTRAMUROS

ELLE EST TÉLÉCHARGEABLE GRATUITEMENT SUR PLAY STORE OU APP STORE

Le mot du Maire

Afin de vous rendre compte plus régulièrement de la vie de la commune nous avons fait le choix de remplacer notre traditionnel journal communal par une newsletter trimestrielle.

En attendant de pouvoir organiser des réunions publiques pour vous informer de l'avancée des projets municipaux, vous trouverez dans ces newsletters des informations concernant le quotidien de la commune.

Il s'agit aussi évidemment d'un espace ouvert aux acteurs associatifs et sportifs de la commune où chacun pourra y partager les événements réalisés et à venir.

Désireux de proximité, ces newsletters nous permettront de vous rendre compte des actions menées sur la commune plus souvent.

Le Maire,
Sébastien TREBUCQ.

Des jeunes citoyens impliqués dans la commune

Les 18 membres du Conseil Municipal des Jeunes ont été élus en janvier et ont pu recevoir leur kit du parfait petit élu.
Chaque jeune bersonnais a exprimé lors de la première réunion les projets et objectifs qu'il imagine pour Berson. Trois commissions ont été créées : Commission Culture, Commission Environnement et Commission Sport et Loisirs. Les élus se réunissent toutes les six semaines et sont accompagnés d'un élu référent dans chaque groupe.
Le premier projet initié par la Commission Environnement est la création d'un jardin partagé derrière les classes maternelles avec l'aide de bénévoles. Par ailleurs, Charlène DUQUESNAY, sous-préfète de Blaye, a proposé d'être la marraine du CMJ pour les accompagner dans leurs projets.

Les référents sont en place !

Le territoire de Berson a été divisé en 6 secteurs répartis entre 6 référents bénévoles.

Ainsi, vous avez la possibilité de faire remonter à votre référent vos questions, vos informations et vos remarques.

Celles-ci seront transmises à l'équipe municipale et traitées en commissions.

Pour rappel, les différents secteurs ainsi que les coordonnées des référents figurent sur le site Internet, sur l'application Intramuros et sur le flyer distribué dans vos boîtes à lettres.

Le référent n'est pas un substitut des forces de l'ordre, des élus ou des employés municipaux, ni un médiateur en charge de résoudre les conflits de voisinage ou familiaux.

La commune et les bersonnais connectés

Le 04 février dernier le conseil municipal a voté l'adhésion au dispositif "**Intramuros**".
Cette application mobile est un outil de communication déjà utilisée par 1250 communes en France.

Vous pouvez installer l'application Intramuros sur votre téléphone ou votre tablette via Play Store ou App Store et bénéficier de ses services **gratuitement**. Aucun abonnement ni données à caractère personnels ne sont nécessaires pour y avoir accès. Vous avez ainsi la possibilité de recevoir des alertes directement sur votre smartphone, selon vos centres d'intérêts.

Vous pouvez également avoir accès en appuyant sur "journal" aux informations de la commune, aux événements et aux points d'intérêt touristiques. Tous les commerces, associations, écoles et médiathèques y sont répertoriés.
Vous pouvez effectuer des signalements pour indiquer certains problèmes à la mairie (incivilités, éclairage publique, voirie...), avec une localisation précise et une confidentialité assurée.

Cette application permet de connecter les administrés et la municipalité mais également de réduire le nombre de documents imprimés et distribués. Elle offre également un accès aux informations des communes environnantes et permet ainsi de rapprocher tous les habitants du territoire.

La Bibliothèque en ligne !

La bibliothèque municipale vous propose depuis plusieurs années un service de portage de livre à domicile appelé "Bibliolivre" permettant aux agents municipaux d'aller à la rencontre des lecteurs qui peuvent avoir des difficultés à se déplacer.
Depuis février, un nouveau service vous est proposé... "Bibli' en ligne" !

Les usagers peuvent retrouver tous les ouvrages proposés par la bibliothèque sur le site de la ville et les réserver par téléphone ou par mail. Vous pouvez convenir par la suite d'un créneau horaire pour récupérer votre commande avec le personnel communal.

Une grainothèque a également été installée au sein de la bibliothèque. Grâce au Jardin d'Oreda, vous avez accès gratuitement à plus de 200 sachets de graines (fleurs, fruits, aromates), une façon de favoriser l'échange libre et solidaire et de préserver ensemble notre biodiversité. Vous pouvez aussi déposer vos sachets de semences.

Vous pouvez contacter les bibliothécaires pour vous inscrire ou pour avoir plus d'informations sur un service en particulier.

05 57 64 36 44
bibliothèque@mairieberson.fr
@bibliothequemunicipaleberson

A la rencontre de nos aînés

Suite à la mise en place des appels hebdomadaires à l'intention des personnes vulnérables, Corinne Blondy, agent au service Population de la ville, et Françoise Trébucq, adjointe au Maire, se rendent désormais une fois toutes les deux semaines chez les administrés souhaitant recevoir de la visite.

Cette idée est née à la suite de la distribution de cadeaux organisée par les élus pour présenter leurs vœux aux Aînés.

De nombreuses personnes ont exprimé leur plaisir et leur surprise face à une telle action inhabituelle pour beaucoup d'entre eux. Ces instants partagés ont permis d'oublier pour un temps les moments difficiles que nous traversons et de rompre l'isolement pour certains d'entre eux.

En attendant notre prochaine action, ces visites leur apportent la gaieté et de la chaleur humaine en allant à leur rencontre régulièrement, tout en respectant les mesures sanitaires imposées.

Quand peut-on tondre sa pelouse ?

Pour rappel, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques), ne peuvent être exécutés que :

- les jours ouvrables de 08h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Chez soi, au bureau, sur son territoire... : zéro waste à tous les niveaux !

Berson a rejoint le cercle des communes qui s'engagent dans une démarche Zéro Waste (zéro déchets/gaspillage) avec le Smicval lors du conseil municipal du 10 décembre 2020.

S'engager est pour nous faire le choix de progresser continuellement dans la réduction des déchets que nous produisons et diminuer leurs impacts négatifs sur la planète.

Une telle démarche à l'échelle d'un territoire implique différents chantiers qui prennent du temps.
Petit à petit, des mesures seront prises afin de bousculer nos habitudes que ce soit au sein des bureaux de la Mairie, de l'école, du cimetière, lors de nos événements ou auprès des commerçants.

Animaux errants

Pour signaler un animal errant ou blessé sur la commune, qui ne porte pas de collier et qui n'est ni pucé ni tatoué, vous pouvez téléphoner au secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture ou au numéro de permanence : 07 57 48 60 57. La mairie joindra la société TRANS AMIS afin qu'ils interviennent.

Les Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que les procès verbaux des conseils municipaux rédigés depuis le 1er février 2018 sont disponibles sur le site de la commune et Intramuros. Néanmoins vous avez la possibilité de consulter en Mairie les registres plus anciens des conseils municipaux, en informant par avance de votre venue, par téléphone ou mail.

Les élus s'engagent !

Dans notre programme pour les élections municipales de 2020, nous nous étions engagés à réduire les indemnités du maire et des adjoints pour permettre de financer des projets importants pour nos familles et nos aînés, garderie, transport scolaire, voyages, repas...etc.

Au conseil municipal de décembre 2020, les élus ont décidé de diminuer de 10% le montant annuel de leur indemnité.

Le montant reversé par les élus pour la période de juin à décembre 2020, s'élève à 3438.95€. Cette somme a permis de financer notamment un parcours de billes modulable pour les enfants de l'école de Berson.

La restructuration du groupe scolaire

Le nombre d'élèves à l'école augmente et c'est une bonne nouvelle !

Il va donc falloir réaménager le groupe scolaire, notamment agrandir le réfectoire, relocaliser une classe, aménager les espaces extérieurs et les accès à l'école.
L'équipe municipale, aidée dans ses démarches et sa réflexion par le département, a choisi un cabinet d'études "Métaphore" qui se trouve à Bordeaux. Dans les 6 prochains mois, cette agence réalisera un diagnostic et suggérera des scénarios pour restructurer le groupe scolaire. Un comité de pilotage dont font partie les élus, les enseignants et le personnel, les parents, l'Inspection Académique et le département sera consulté régulièrement par ce cabinet d'études.
A l'issue de cette étude, nous organiserons une réunion publique pour vous présenter le projet et recueillir vos avis.

Montgolfière du dépistage des cancers du CRCDC-NA présente devant le Foyer Rural du mardi 17 au jeudi 19 mars.

Le cancer colorectal : parlons-en et incitons nos proches à se faire dépister !

Mars bleu est un mois dédié à la lutte contre le cancer colorectal, qui est la deuxième cause de mortalité par cancer en France. En raison des circonstances sanitaires actuelles, aucun regroupement n'a pu être organisé comme cela est fait pour Octobre Rose. Toutefois, un stand de sensibilisation était présent à l'accueil de la Mairie ainsi qu'un stand de prévention accompagné de cadeaux publicitaires lors du marché des saveurs du 17 mars. Des dons ont pu être récoltés et reversés au Centre Régional de Coordination de Dépistage de Cancers de Nouvelle Aquitaine.

Matinée broyage au cimetière

Dans le cadre de nos engagements de démarche globale de zéro déchets/zéro gaspillage et de zéro phyto, la commune a participé le 01 avril à une action de démonstration de broyage avec le Smicval et l'association Isle et Dronne.
Cette demi-journée a eu pour objectif de sensibiliser les bersonnais et tous les participants à ces pratiques de valorisation de la matière organique.
Nous vous rappelons que des espaces sont à votre disposition afin de mieux trier les déchets de notre cimetière, en plus des bacs à ordures ménagères déjà existants : des composteurs et un espace pour déposer vos pots inutilisés.
Si vous en avez l'utilité, vous pouvez récupérer ces pots déposés pour leur offrir une nouvelle vie.

De plus, il existe à ce jour sur la commune 3 sites avec des containers à verre :

- 5 Les Aboutets,
- Rue de l'Eglise,
- Florimond-Ouest.

Une borne à textiles est également implantée Rue de l'Eglise à côté des containers à verre.

Au plus proche de la commune, vous avez à votre disposition un pôle recyclage ouvert aux particuliers et professionnels à Saint-Paul, situé Lieu dit Fourneton. N'oubliez pas de présenter votre carte car elle est obligatoire.

Les nouveaux horaires des services

Afin de mieux répondre à vos besoins, les horaires d'ouverture de la mairie ont été modifiés. Le mardi après-midi, la mairie sera désormais ouverte jusqu'à 19h.

Lundi et jeudi
09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
Mardi
09h00 à 12h00 - 14h00 à 19h00
Mercredi
09h00 à 12h00
Vendredi
09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Depuis le mois de juin, l'agence Postale Communale est ouverte deux après-midis par semaine.

Lundi et mercredi
09h00 à 12h00 - 15h15 à 18h45
Mardi, jeudi, vendredi et samedi
09h00 à 12h00

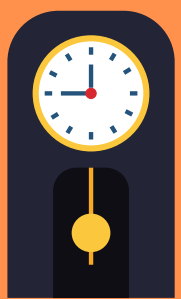

Taxe foncière

La loi de finances de 2020 a prévu la suppression intégrale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023.

A partir de 2021, pour compenser cette perte de recette, les communes percevront le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département pour leur territoire. Le taux départemental sur les propriétés bâties viendra donc s'additionner au taux communal.
Lors de la séance du Conseil Municipal du 1er avril 2021, le Conseil a voté la non augmentation du taux de la Taxe Foncière.

Avant la loi de finances

Commune	Département	Commune
Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés non bâties
14,85%	**17,46%**	**36,42%**

Après la loi de finances

Commune (+département)	Commune
Taxe foncière sur les propriétés bâties	Taxe foncière sur les propriétés non bâties
32,31%	**36,42%**

Marché des saveurs

Vous avez désormais la possibilité de manger sur place tous les deuxièmes mardis du mois au marché, qui se tient de 16h à 21h, tous les mardis, Place du Foyer Rural.

Dans le but de répondre au mieux à vos attentes, un sondage sera prochainement disponible sur nos supports de communication (site internet, page Facebook et application Intramuros). Vous pourrez répondre à des questions et donner librement votre avis sur ce qui doit être conservé, amélioré ou ajouté sur le marché.
En attendant, venez à la rencontre de nos fidèles commerçants, sans oublier de rendre visite à nos commerçants du centre bourg !

Le service Urbanisme

Depuis le mois de mars, le service Urbanisme de la Mairie a réouvert au public, sur rendez-vous ou par téléphone : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h.

A la différence des autres communes environnantes, Berson instruit elle même ses dossiers d'urbanisme.

Quand une demande est déposée en mairie, elle est généralement enregistrée et envoyée à un service instructeur externe (SDEEG). Dans notre commune, lorsqu'un dossier est déposé en mairie, Véronique GAUNIE-CHEVRIN se charge de l'enregistrer, le dématérialiser et délivrer un récépissé de dépôt.
En complément, elle procède à son instruction en vérifiant que le dossier est complet et conforme au PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Elle consulte par la suite tous les services concernés par le projet (Syndicat des eaux du Blayais, SIAPEA, Enedis, CRD, BDF...) puis présente le dossier aux élus de la Commission Aménagement et Développement Durable. Lorsque la Commission et tous les services ont donné leur avis sur le projet, elle rédige un arrêté de décision.

Néanmoins, la commune a conservé une convention avec le SDEEG, dans le cas où un dossier présenté serait trop complexe ou nécessiterait un regard particulier à son traitement.

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Carine KHATIR propose bénévolement son aide aux bersonnais ayant des difficultés pour réaliser leurs démarches administratives, notamment celles qui sont à effectuer sur internet : CAF, impôts, ANTS, ...etc.
Les rencontres se font **sur rendez-vous uniquement**.
Si vous êtes intéressés, vous pouvez la contacter par téléphone ou par mail pour convenir ensemble d'un créneau horaire.

06 81 54 34 04 idjus@gmx.fr

À quand la fibre chez moi ?

Avec la carte interactive de Gironde Haut Méga, suivez le déploiement du réseau public de fibre optique partout en Gironde afin de vérifier si elle est disponible à la commercialisation pour votre domicile.
La fin du raccordement prévisionnel pour la commune de Berson est prévue en juin 2023 (en fonction des études terrain et des aléas rencontrés).

https://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite

Concours communal de fleurissement

La remise des prix du traditionnel concours de fleurissement a été célébrée le 25 juin.
Les lauréats de cette année sont Nathalie PRIOLEAU, Françoise CARLIER, Christiane RENAUD, Monique et Maurice MICHAUD, Catherine MITTAUX, Gilbert LAMOVILLE et Marie-Louise DUMET. Les trois premiers participants du classement ont reçu pour récompense un bon d'achat à la pépinière de Pugnac et une plante a été offerte à chacun des participants.
Nous remercions tous les habitants qui participent à l'embellissement de la commune par leur travail.

Mutuelle de mon village : la santé pour tous

Pourquoi mettre en place une mutuelle communale ? Les séniors, les étudiants, les chômeurs, les commerçants, les professions libérales, les agriculteurs, les intérimaires et certains CDD sont susceptibles de pouvoir bénéficier d'une mutuelle dite communale.
Aujourd'hui, beaucoup trop de citoyens n'ont pas de mutuelle, faute de pouvoir s'offrir une couverture santé complète. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer : de faibles revenus, une période de chômage prolongée ou encore la difficulté à accéder à un premier emploi.

C'est pourquoi, la commune de Berson a décidé d'aider celles et ceux qui en ont le plus besoin, notamment dans le domaine de l'action sociale et de la santé. Avec toute l'équipe, nous avons travaillé pour mettre en place ce dispositif ouvert à toutes et à tous, sans impact financier majeur sur le budget de chaque foyer et qui participera à l'amélioration de la santé publique. Cette formule sociale couvre tous les postes de soins, lutte contre l'exclusion et facilite le retour aux soins. Je vous invite à découvrir cette mutuelle communale
La santé publique est l'un des enjeux majeurs des années à venir et Berson doit prendre toute sa part dans ce sujet.

Contact : 20 rue de la liberté 33200 BORDEAUX 05 56 23 87 85

Un chemin des écoliers à Berson ouvert au public !

L'inauguration du « chemin des écoliers » s'est déroulée le vendredi 25 juin en présence de Monsieur le maire Sébastien Trébucq, de son adjointe Françoise Trébucq, de la directrice de l'école communale Mme Marie Raymond, des élèves de CM2 et CM1, de parents et de l'association L'Atoll Errance.

Ce parcours est le fruit d'un travail collaboratif et hebdomadaire débuté en janvier 2020 entre les enfants de l'école et cette association. L'objectif était de reconstituer la vie du village dans les années 1900 à partir de cartes postales anciennes collectées auprès de personnes sollicitées à cette occasion.

A ce titre, il convient de remercier chaleureusement les familles Artuphel, Carteau, David, Elie, Normand et Roturier pour leur précieuse contribution sans oublier M. Donitian qui nous a ouvert avec grande gentillesse la porte de son magnifique parc lors de la visite inaugurale du parcours. Il faut également saluer l'implication de M. Samuel Escrig, le photographe de Berson, pour sa venue et sa présentation sur l'évolution de la photographie depuis ses origines à aujourd'hui, de la plaque de verre au fichier numérique !

Avec tous ces éléments et la reprise du recensement des habitants pour l'année 1906, les enfants ont retrouvé les lieux d'où les photographies avaient été prises, les ont positionné sur un plan et ont imaginé un tracé possible. Cette action leur a permis également d'imaginer cette vie d'autrefois, d'en apprécier les différences et évolutions avec aujourd'hui, de découvrir une multitude de petits commerces et artisans, certains métiers pour certains disparus.

Ainsi, 30 panneaux, contant de brefs instants de ce passé révolu, ont été disposés dans Berson.

Ils seront prochainement installés de façon définitive dans le courant du mois de juillet et offriront aux promeneurs et randonneurs, toutes générations confondues, de prendre le temps d'apprécier la commune de Berson sous une forme originale et ludique.

En effet, pour les plus courageux, des indices à relever tout au long du chemin permettront l'obtention d'une récompense à sa fin ! Une intégration sur le site « Tèrra Aventura » de Nouvelle Aquitaine est également en cours de réalisation, les enfants ayant fait une demande officielle en ce sens.

Malgré les difficultés liées à la pandémie, selon Jean-François et Vaite Chatelier, initiateurs et accompagnateurs associatifs du projet, cet échange avec les jeunes scolaires a été le prétexte de réels moments de partage, d'interrogations diverses sur ce passé et la vie des bersonnais à cette époque, de questionnements avec les parents et grands-parents, de comparaisons avec aujourd'hui.

Ce travail est maintenant réalisé, les enfants peuvent être fiers du chemin accompli dans tous les sens du terme ; ils sont arrivés à sa fin. Ils vous proposent de cheminer à votre moment sur la route qu'ils ont tracée, comme ils nous ont invités à la parcourir avec une lecture par chacun des différents panneaux.

Enfin, en reconnaissance pour ce travail de mémoire des écoliers, le cordon tricolore a été découpé ; chaque élève de CM2 a pu repartir avec un échantillon apposé sur son diplôme décerné par la mairie et d'un stylo offert par L'Atoll Errance pour leur permettre de continuer à écrire le « tracé de leur vie ».
Ils reviendront peut-être un jour, dans plusieurs années, accompagnés de leurs enfants, refaire ce chemin et participer à leur tour à cette transmission entre générations, qui sait ?

Jean-François CHATELIER
Président de L'ATOLL ERRANCE

10, rue de la tuilerie - Berson 33390
atollerrancejfc@yahoo.fr
06 38 64 06 65

Comité des Fêtes - Fête de la Musique

A peine installé et déjà à pied d'œuvre !

Le 19 juin, le tout nouveau comité des fêtes de Berson a proposé aux habitants de la commune et des alentours une première fête de la musique très réussie. La clémence de la météo a permis à presque 200 personnes de se retrouver dans l'enceinte du stade municipal afin de profiter de la programmation concoctée par les bénévoles de l'association.

L'ambiance est montée crescendo au son de l'harmonie de Berson, de Guinguette express et du High society trio. Le groupe Mizic orchestra a clôturé la soirée en apothéose sous les applaudissements d'un public ravi de pouvoir profiter de ce moment de détente et de convivialité.

La restauration assurée par les Food trucks « la Bohémienne », « le roi des nems » ainsi que la buvette proposée par le comité des fêtes ont également contribué à l'entière réussite de cette première manifestation.

Rejoignez le Comité des fêtes !

Vous souhaitez vous investir et participer à l'animation de la vie culturelle et festive bersonnaise ?

Alors rejoignez l'équipe du Comité des fêtes !

Contact :
comitedesfetes.berson@gmail.com
07 81 92 62 08

La première guinguette éphémère

Du 28 juin au 03 juillet, le troquet vagabond s'est installé sur notre commune.

Cette guinguette éphémère, proposée par la municipalité dans le cadre agréable et sécurisé du stade municipal, a permis aux bersonnais et bersonnaises de venir en famille déguster la dizaine de bières artisanales locales présentées ainsi que les plats proposés par les food trucks « Angela », « le roi des nems » et « la Bohémienne ».
Malgré une météo pas toujours favorable, le public a profité de l'ambiance musicale, de la retransmission des matchs de football de l'euro et des jeux géants en bois installés sur la pelouse. Pour les personnes qui n'auraient pas eu la chance de participer à cet évènement, rassurez-vous !

La guinguette éphémère revient la première semaine de septembre en avant-première de « Bières & Sons », la nouvelle fête de la bière bersonnaise...

La commune fait son cinéma

Après la réussite de son premier cinéma en plein air en 2020, l'équipe municipale a décidé d'offrir à sa population deux nouvelles dates en 2021.

En collaboration avec le nouveau comité des fêtes qui s'est chargé avec succès de la restauration et de la buvette, la première de ces nouvelles diffusions s'est déroulée le 12 juillet sur le stade municipal.

Plus d'une centaine de personnes ont pu regarder sur l'écran géant installé sur la pelouse et devant la tribune « la vie scolaire », film réalisé par grand corps malade et Mehdi Idir.

Ne manquez pas la prochaine séance du 12 juillet proposée par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), avec la projection du magnifique film Disney sorti en 2019 « Le Roi Lion » réalisé par Jon FAVREAU.

Le jeudi 12 août

Séance de cinéma gratuite en plein air
Diffusion du film Walt Disney "Le Roi Lion"
réalisé par Jon FAVREAU et sorti en 2019
Au stade municipal, ouverture à 19h30
Restauration et buvette assurées par le Comité des Fêtes

Du vendredi 13 au dimanche 15 août

Traditionnelle fête locale organisée par le Comité des Fêtes

Programme à venir très prochainement...

Dimanche 15 août : feu d'artifice offert par la Municipalité

Du vendredi 03 au samedi 04 septembre

Bières et sons : le retour de la fête de la bière !
Concerts et dégustation de bières artisanales locales
prévus chaque soir de 17h00 à 01h00 sur le stade municipal
Liste des brasseurs et programme des concerts à venir très prochainement...

Du samedi 11 au dimanche 12 septembre

Forum des associations : informations, initiations et démonstrations
Samedi 11 septembre : 09h30 à 12h30 - Saint-Christoly-de-Blaye (Salle Courade)
Dimanche 12 septembre : 10h00 à 16h00 - Blaye (Place des Cônes)
Entrée gratuite

Accès sur présentation du pass sanitaire

Informations utiles

Vous avez la possibilité de nous envoyer directement vos demandes d'extrait d'acte d'état civil par mail à **population@mairieberson.fr**, sans oublier de nous transmettre votre carte d'identité (les envois par courrier sont également possibles).

Tout au long de l'année, la mairie récolte vos bouchons en liège et bouchons en plastique.

Le jour de permanence du Maire est le vendredi, de 9h à 12h, **sur rendez-vous**.

Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

Le numéro de permanence à contacter uniquement **en cas d'urgence les soirs et les week-ends** est le 07 57 48 60 57.

Si vous souhaitez recevoir à votre domicile sous format papier la Newsletter de la commune, vous pouvez en faire part à Corinne BLONDY à l'accueil de la mairie qui vous intégrera dans notre liste.

« L'équipe municipale et le personnel communal vous souhaitent un bel été et de bonnes vacances »

Newsletter n°1 - juillet 2021
Directeur de la publication : Sébastien TREBUCQ
Rédaction et mise en page : commission municipale
Les articles des associations sont rédigés par leurs membres
Impression : mcomm